



Commission des solidarités

1314 - Hébergement d'urgence

Financement 2012 des organismes en charge de l'hébergement et de l'accueil de jour

Rapport n° CP/2012/939

Service gestionnaire :

Service pour l'accès à l'autonomie sociale

Résumé :

Le Conseil Général du Bas-Rhin accorde chaque année des aides financières aux organismes en charge de l'hébergement et de l'accueil de jour des personnes en grandes difficultés sociales.

Les organismes ayant en charge des logements et des places d'hébergement ou l'accueil des personnes en grandes difficultés sociales réalisent leurs actions depuis de nombreuses années sur le territoire de la CUS et sur le reste du Département.

Ces structures ont pour mission d'héberger ou d'accueillir des personnes isolées, des couples et des familles présentant de grosses difficultés sociales, financières et d'accès au logement.

Le Conseil Général du Bas-Rhin accorde à ce titre une aide financière qui contribue à leur fonctionnement.

Le tableau joint en annexe précise les montants qui seraient versés pour 2011, par structure.

Le montant total des engagements pour 2012 s'élève à 798 000 €. Une avance de 70% du montant de la subvention octroyée en 2011 a été accordée lors de la réunion de la Commission Permanente du 6 février 2012.

Il est proposé pour l'exercice 2012 d'accorder aux structures le solde de 30%, soit un montant de 239 400,00 €.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
25601	65-65737-72	104 000,00 €	32 600,00 €	30 600,00 €
25602	65-6574-72	696 000,00 €	208 800,00 €	208 800,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve le versement pour 2012 du solde final pour l'ensemble des organismes figurant en annexe au rapport.

Elle autorise par ailleurs son Président à signer les conventions correspondantes établies sur la base de la convention-type jointe au rapport.

Strasbourg, le 19/11/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL